

Session Plénière du 27 Juin 2019

RAPPORT N°19.03.04 – Bilan des aides économiques 2018

Intervention de Jean-René COUEILLE

Monsieur le Président, chers Collègues,

L'année 2018 a été décrite par l'INSEE Centre Val-de-Loire comme une « année contrastée » et nous souscrivons à ce diagnostic.

Nous avons connu en effet un bond des créations d'entreprises de 17,1% et un recul des défaillances de 2,3 %. Les 900 M€ d'excédent commercial constituent un record sur la dernière décennie avec des moteurs comme les industries pharmaceutique et cosmétique.

Le taux de chômage à 8,3% est resté identique à celui de fin 2017 mais avec des hausses de 0,7% chez les jeunes et 0,5 % chez les seniors et une baisse de 0,4% de l'emploi salarié.

Ces résultats masquent tout de même une grande disparité territoriale entre l'axe ligérien et le Sud de notre région.

L'année dernière, le Loiret, l'Eure-et-Loir et l'Indre-et-Loire représentent 78,5% des exportations régionales, 50% des créations d'entreprises sont le fait de l'Indre-et-Loire et du Loiret contre 15% pour le Cher et l'Indre. Dans ces deux départements les créations sont inférieures de 10 points à celle de l'ensemble de la région.

Même sur le plan touristique le Berry reste en retrait alors que le reste de la région a connu un record de fréquentation le Cher à perdu 2,1 de nuitées dans les hôtels et de -2% dans les campings.

Malheureusement, la Région, pourtant garante, d'un développement économique équilibré accompagne plutôt le renforcement de l'axe ligérien et des deux métropoles : 17% des aides économiques versées en 2018 l'ont été en direction du Berry, les 2/3 au profit des départements ligériens.

Plus inquiétant encore, l'intervention de la région en faveur du Sud a baissé entre 2017 et 2018, l'Indre ne recevant plus que 10% du total des aides au lieu de % au lieu de 9%.

Le décrochage du Cher et de l'Indre dont les difficultés structurelles sont connues (éloignement de PARIS et des métropoles régionales, réseau de transport insuffisant, désindustrialisation, désertification rurale) et par voie de conséquence une diminution de la population (- 3 000 habitants pour le Cher en 10 ans) continuera de s'aggraver si un effort important n'est pas consenti par la Région dont une des missions est le développement équilibré de chacun des territoires qui la composent.

Nous appelons donc à une véritable et ici bien justifiée « discrimination positive » en faveur du Berry dont le Fonds Sud considérablement renforcé pourrait être le coordinateur.

C'est un choix politique et nous demandons à l'exécutif de le faire dans la préparation des futurs budgets.

Il ne faut pas que les deux départements du Berry finissent par devenir le « Mezzogiorno » de la région Centre val-de-Loire.

Je vous remercie.